

Service instructeur
Direction des Affaires Juridiques

N° CP-2014-11-12-1

Service consulté

**ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES
PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2014**

Résumé : La présente communication a pour objet de présenter et rendre compte des travaux de la Commission des Services Publics Locaux de notre collectivité au cours de l'année 2014.

La CCSPL s'est réunie une fois cette année, le 3 novembre, pour examiner les rapports d'activité de nos services publics externalisés, à savoir l'Abattoir départemental, le Réseau de télécommunications électroniques à haut débit, le bâtiment d'accueil touristique du Lac d'Alfeld et l'ADAUHR, ainsi que pour émettre un avis sur la création de la Régie départementale de production d'énergie électrique et sur le renouvellement de l'exploitation du bâtiment du Lac d'Alfeld sous la forme d'une délégation de service public.

La réglementation applicable

L'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) dans les départements.

En premier lieu, les CCSPL se réunissent pour donner des avis préalables à toute décision de lancement d'une délégation de service public, d'un partenariat public-privé ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

En second lieu, les CCSPL doivent se réunir annuellement pour être informées de l'évolution des services publics externalisés de leur collectivité, en examinant les rapports annuels établis par les délégataires de services publics et les cocontractants des contrats de partenariat, ainsi que les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La Commission Consultative des Services Publics du Département du Haut-Rhin

La CCSPL du Département du Haut-Rhin, présidée par le Président du Conseil Général, membre de droit, est composée de six autres conseillers généraux, qui ont été désignés par le Conseil Général le 31 mars 2011. Il s'agit de Messieurs Jean-Paul DIRINGER, Bernard NOTTER, Lucien MULLER, Christian CHATON, Michel HABIB et Frédéric HILBERT.

En outre, notre commission consultative est composée des délégués de six associations locales représentatives de la société civile haut-rhinoise : le Comité d'Action Economique du Haut-Rhin, l'Agence de Développement Touristique de Haute Alsace, l'Union Départementale

des Associations Familiales du Haut-Rhin, l'Union Fédérale des Consommateurs du Haut-Rhin, l'Association Alsace Nature et l'Association d'Aide aux Personnes Agées APALIB'.

Les travaux de la CCSPL du Département du Haut-Rhin pendant l'année 2014

La CCSPL du Département du Haut-Rhin s'est réunie une seule fois cette année, lors de sa réunion annuelle, tenue le 3 novembre 2014.

Était inscrit à l'ordre du jour de cette réunion l'**examen des rapports d'activités, pour l'année 2013, des services publics départementaux externalisés**, à savoir :

- **l'Abattoir Départemental de Cernay** (exploité sous la forme d'un affermage). L'année 2013 est la dernière année civile pleine du 1^{er} contrat de délégation de service public de l'Abattoir. Elle a été marquée par un excédent brut d'exploitation positif en dehors de toute aide publique. En 2013, le tonnage (973 to) et le chiffre d'affaires (692 K€) ont été en hausse par rapport à 2012 ;
- le **réseau de télécommunications électroniques à haut débit** (construit et géré par la Société Haut-Rhin Télécom sous la forme d'une concession de service public). En 2013, le nombre d'abonnés utilisant le réseau départemental est passé à 19 212 (contre 16 999 fin 2012). Le chiffre d'affaires est de 5,525 M€ (contre 4,995 M€ à fin 2012) et le résultat net (après amortissement et impôts) s'est élevé à 0,358 M€.
- **l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin – ADAUHR** (constituée sous la forme d'une régie personnalisée à l'autonomie financière). L'ADAUHR a respecté la répartition prévue dans ses statuts, entre ses activités de service public (69%, avec une subvention départementale de 1,95 million d'€) et son activité marchande (31%, avec un chiffre d'affaires de 880 K€) ;
- le **bâtiment d'accueil touristique du site du Lac d'Alfeld**, exploité sous la forme d'un affermage. Au terme des 10 premiers mois d'exploitation du bâtiment, l'exploitant a présenté un bilan déficitaire avec un chiffre d'affaires de 57 K€ pour des dépenses s'élevant à 67 K€. Le délégataire a décidé, avant le terme de cette première année d'exploitation, de cesser son activité, faute de perspective d'amélioration de son modèle économique pour les quatre années restant avant le terme du contrat de délégation de service public.

A l'appui des présentations faites par les services départementaux, et après discussion des membres, la CCSPL a pris acte des rapports d'activités de chacun de ces services publics.

Étaient également inscrites à l'ordre du jour de cette réunion **deux demandes d'avis** :

- l'avis de la Commission concernant **le choix du mode de gestion pour le nouveau service public de production d'énergie électrique du Département** : la CCSPL a rendu un avis favorable au choix du mode de gestion de ce nouveau service public sous la forme d'une régie à l'autonomie financière sans personnalité juridique.
- l'avis de la Commission concernant **le renouvellement de l'exploitation du bâtiment d'accueil touristique du site du Lac d'Alfeld sous forme de délégation de service public** : après avoir été informée de la décision de l'exploitant de cesser son activité à la date du 30 novembre 2014 et après s'être fait exposer les raisons et le contexte de cette résiliation anticipée du contrat de DSP, la CCSPL a rendu un avis favorable au renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation du bâtiment départemental.

Le procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2014 est joint au présent rapport.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir :

- prendre acte de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin pour l'année 2014, tel qu'exposé dans le présent rapport.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER